



COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 09 OCTOBRE 2023 Salle du conseil municipal

Etaient Présents : Anne-Marie BONOT, Sébastien BOURGUET, Christine BUCHON, Charles CROXO, Stéphanie CROXO, Éric LAFONT, Jean-Michel LAINE, Cyril OZIL, Sylvain OZIL, Caroline RECHT, Jean-Luc SAUVAYRE.

Absents Excusés : Néant

Secrétaire de séance : Anne-Marie BONOT.

Ordre du jour :

1. **APPELS D'OFFRES** (CROXO CHARLES)
 - Choix des entreprises pour le marché : aménagement sécuritaire de la traversée d'agglomération au lieu-dit « Les Sources »
2. **BUDGET-FINANCES** (CROXO STÉPHANIE)
 - Vote prêt
 - Décision modificative
3. **Divers**

Signature du compte-rendu de la précédente réunion et des délibérations.

Le quorum est atteint, ouverture de la séance à 18H30.

1. APPELS D'OFFRES (CROXO CHARLES)

- Choix des entreprises pour le marché : aménagement sécuritaire de la traversée d'agglomération au lieu-dit « Les Sources »

Dans le cadre de la sécurisation de la RD7, La commission s'est réunie pour la présentation des offres par le cabinet Gaxieu. Quatre entreprises ont répondu à l'AO pour les travaux de la tranche 1 (ferme) et de la tranche 2 (conditionnelle).

Lors de l'ouverture des plis, il est apparu un faible écart entre deux entreprises. Une négociation a donc été lancée permettant aux quatre entreprises de réviser leurs offres.

La commission AO présente l'offre retenue à 547.000,07 € HT. Mr le Maire détaille que les travaux de la tranche 1 s'élèvent à 307.088,31 € HT et ceux de la tranche conditionnelle à 239.911,76 € HT.

Caroline RECHT demande que lui soit précisé le montant effectif restant à charge de la commune après versement des subventions.

Cyril OZIL rappelle que la Région Occitanie n'a pas consenti à subventionner la commune pour ces travaux, la RD7 n'étant pas considérée comme d'intérêt régional. Le montant global des travaux comprenant, les frais d'études, de géomètre, acquisitions foncières, travaux de sécurisation et participations aux travaux diligentés par la SMEG, s'élève à 924.968,28€ HT. Subventions attendues déduites, le reste à charge prévisionnel pour la commune serait de 35%, soit 330.000€.

Monsieur le Maire propose d'entériner le choix de l'entreprise retenue par la commission « Appel d'Offre »

Adopté à l'unanimité.

2. BUDGET-FINANCES (CROXO STÉPHANIE)

- Vote prêts

Pour réaliser ces travaux et dans l'attente de percevoir les subventions, la commission « Finances » a chargé Jean-Michel LAINE de consulter diverses banques afin de mettre en place un (ou plusieurs) prêts qui serviront de ligne de trésorerie.

Après études des différentes propositions, la commission FINANCES propose de retenir les offres de la Caisse des Dépôts – Banque des territoires pour deux prêts :

- ✓ Un prêt qui couvrira les dépenses liées au réseau pluvial d'un montant de 75.000 €, au taux révisable indexé sur celui du livret A + 0.40 %, sur 35 ans, échéances trimestrielles.

Adopté à l'unanimité.

- ✓ Un prêt (PSPL) pour les travaux de sécurisation et voirie d'un montant de 425.000€, au taux révisable indexé sur celui du livret A + 1.30 %, sur 35 ans, mensualités trimestrielles.

Adopté à l'unanimité.

- Décision modificative

Mr le Maire soumet au vote une décision modificative afin permet d'intégrer les prêts cités précédemment au budget.
Adopté à l'unanimité.

3. Divers :

- ✓ Sylvain OZIL : le club de l'amitié a demandé si le foyer pouvait bénéficier d'un vidéoprojecteur + écran.
Mr le Maire précise que rien n'a été prévu au budget de cette année, mais que nous pourrions l'envisager pour 2024.
Sylvain OZIL se charge d'obtenir des devis.
Stéphanie CROXO rappelle que la mairie possède déjà un vidéoprojecteur. À savoir s'il est encore compatible avec les logiciels actuels.
Éric LAFONT souhaite connaître l'utilisation qui en sera faite.
Cyril OZIL précise qu'il pourrait également servir à des projections de présentation de la mairie et lors des locations de salle.
Christine BUCHON craint que, dans ce cas, la durée de vie du matériel soit liée à la mauvaise utilisation des emprunteurs.
Anne-Marie BONOT précise que, si nous autorisons la location du vidéoprojecteur, il faudra qu'il soit hors de portée des utilisateurs qui n'auront accès qu'au branchement et à la télécommande.
- ✓ Charles CROXO informe que des fissures sont apparues dans la réserve.
Anne-Marie BONOT précise, qu'à ce jour, aucun arrêté de reconnaissance de catastrophes naturelles n'est sorti depuis celui de 2022.
Mr le Maire demande que la commission « bâtiments communaux » se saisisse du problème et gère expertise, assurance et devis travaux. Sébastien BOURGET et Sylvain OZIL se charge du dossier.
- ✓ Polygone : pour l'instant aucune avancée sur ce dossier. Plusieurs propositions de noms sont faites.
Caroline RECHT : la Musardière
Jean-Michel LAINE : le Gajan
Éric LAFONT propose que nous demandions aux anciens du village de nous soumissionner un nom en patois.
Cyril OZIL trouve prématuré de trouver un nom à un projet qui peine à sortir de terre, ce n'est pas selon lui la priorité.
- ✓ Sécurisation RD7 : les rachats de terrains sont en cours de négociations. Cyril OZIL est en charge de ce dossier.
- ✓ Cyril OZIL et Jean-Michel LAINE ont reçu des intervenants du département vendredi dernier afin de discuter des rétrocessions qui seront faites à la commune : l'aire de covoiturage, l'Ancienne Route d'Alès, les abords du rd-pt du Troubadour.
Éric LAFONT précise que, de ce fait, nous allons devoir nous occuper de l'entretien. Sachant que nous allons récupérer aussi l'entretien du rond-point, cela accroît d'autant plus la charge de travail des employés communaux.
Christine BUCHON signale que c'est déjà la commune qui se charge de l'entretien de l'aire de covoiturage, du premier rd-pt et des espaces verts autour du monument aux morts situé au carrefour des RD7 et RD981.
- ✓ Charles CROXO revient sur l'entretien du fossé pluvial proche du lotissement « Roc des Issartoux » pour savoir qui doit en assurer l'entretien ?
Cyril OZIL précise que l'entretien sera effectivement à la charge de la commune lorsque la mairie en sera propriétaire, ce qui n'est pas encore le cas. Nous devons organiser une réunion avec les colotis avant de finaliser l'acquisition.
- ✓ Caroline RECHT aborde un problème de sécurité rue du Temple dû à une vitesse excessive dans cette rue.
Stéphanie CROXO confirme que le même problème existe sur la Grand'Rue Docteur Perrier.
- ✓ Éric LAFONT nous informe que le foyer a de nouveau été forcé.
- ✓ Cyril OZIL nous fait part de plusieurs cambriolages et autres incivilités qui ont lieu dans le village. Devant cette recrudescence d'insécurité. Il pense que nous devons étudier la mise en place d'un système de vidéo-protection. Il serait utile de se rapprocher de professionnels afin de voir, le nombre de caméras, leur positionnement et le prix d'un tel système dans le but de le prévoir au budget 2024. Jean-Luc SAUVAYRES se charge du dossier.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h 50